

INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21-0030603

29490

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1507 Société : QAHM - Retraitee

Actif Pensionné(e) Autre : Messaoudi Halima Souadie

Date de naissance : 01/04/66

Adresse : habituelle

Tél. : 067 182 964 1 Total des frais engagés : 1273,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. A. EL KIFANI
CARDIOLOGUE
82, Rue Soumaya - Casablanca
Tél: 0522 98 72 37 / 0661 18 75 82
CE: 00174848300083 - INP: 091056705

Date de consultation : 10/10/2022

Nom et prénom du malade : Messaoudi Halima Souadie

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Nature de la maladie :

H.T.A (Hyper tension artérielle)
HTA (Hyper tension artérielle)
T.O.R.C

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

OYE



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06 07 2021	CS + ECG		300,00	 Rue Soumaya - Casablanca 1987237 / 0661187582 22000083 - INP: 091056705

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE MIA 153, Rue Habacha (Bd Prince Ould Sidi Bah Chellaf - Casablanca 25100 Tunisie</i>	06/07/2021	973,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HORLOGERIE

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

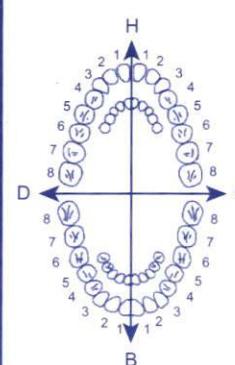
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Docteur Ahmed EL KIFANI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Limoges
 Ancien Assistant des Hôpitaux de FRANCE
**SPECIALISTE DES MALADIES DU COEUR
 ET DES VAISSEAUX**

82, Rue Soumaya Angle Bd . Abdelmoumen
 (Immeuble RENAULT) Casablanca

: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19



الدكتور أحمد الكيفاني

الخصاصي في أمراض القلب والبورة الدموية
 خريج كلية الطب بليموج

، زنقة سمية - شارع عبد المؤمن
 (عمارة رونو) - الدار البيضاء

: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19

Sur Rendez-vous

Casablanca, le

06/07/2021

موعد

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.1.
 Ain sebaâ Casablanca
 APROVASC 150mg/5mg B28

Cp Pel
 PPV : 155,80 DH

A 118001 082025

*Mme Messaoudi Halima Sidi Baba
 Régime peu sale*

4 x 155,80 Aprovasc 150/5mg Coder

2 x 89,00 Diamicry 1730mg Zqfj Etat normal

2 x 49,40 Amep 500g Zqfj Etat normal (AP)

73,40 SIMVACOL 1000 - 200g Etat normal (AP)

QSL Tres n = 973,40

*Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.1.
 Ain sebaâ Casablanca
 APROVASC 150mg/5mg B28
 Cp Pel
 PPV : 155,80 DH
 A 118001 082025*

*DR. A. EL KIFANI
 CARDIOLOGUE
 82, Rue Soumaya - Casablanca
 Tel: 0522 98 72 37 / 0661 18 75 82
 Tel: 00174848300083 - Ms. 091056705*

*Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.1.
 Ain sebaâ Casablanca
 APROVASC 150mg/5mg B28
 Cp Pel
 PPV : 155,80 DH
 A 118001 082025*

73,40

89,00

89,00

49,40

49,40

ID: MESSAOUDI
MESSAOUDI, HALIMA SAADIA
FEMME 01/04/1946 (75 ANS) CAUCASIEN
TAILLE: --- cm POIDS: --- kg TA: ---/---
TRAITEMENT:
OPÉRATEUR:
NOTES:

H2 225 mm
76

06/07/2021 18:09
FC: 87 bpm
PR: 138 ms
QRSd: 70 ms
QT/QTc: 356/403 ms
QTcB: 428 ms
QTcF: 402 ms
R v5-6 /S v1 1,43/0,73 mV
Sok-Lyon: 2,16 mV
AXES: 41/36/54 °

Non confirmé

Myocarde Stable
ECG = Normal

DR. A. EL KIFANI
DR. CARDIOLOGUE Casablanca
Tel. 0522 98 77 82 / 0661 18 75 82
82, Rue Souissi - Casablanca
CE: 00174848300083 - TNP: 091056705

